

Inauguration d'un chantier d'insertion Tribu de Goro, Yaté Jeudi 18 janvier, à 10 h 00



Quatre stagiaires de la tribu de Goro à Yaté ont construit, pendant 2 mois, un plateau sportif et un terrain de boules au centre de la tribu. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion financé par un contrat de développement État/province Sud pour un coût total de 9,7 millions de francs CFP.

L'inauguration a lieu ce jeudi 18 janvier, à partir de 10 h, à la tribu de Goro, en présence des élus et des représentants de la province Sud, de la municipalité et des coutumiers, ainsi que les partenaires (le Service de Médiation, d'Insertion et de Prévention et l'association calédonienne pour le travail et l'insertion vers l'emploi -ACTIVE).

Pendant 2 mois, 4 stagiaires de la tribu ont construit, dans le cadre d'un chantier d'insertion un plateau sportif de 12 mètres sur 22 mètres, équipé de barrières, de frontons en bois ainsi que d'un filet pare-ballon. Si la plateforme goudronnée existait déjà, la surface de l'aire de jeu a été agrandie. Un boulo-drome a été également fabriqué. Suite à ce chantier, trois jeunes suivent une formation et un autre est accompagné pour définir un projet.

La tribu de Goro dispose de plusieurs aires naturelles touristiques (les plages, les presqu'îles Goro, les vestiges de la mine japonaise et la cascade) et compte 244 habitants. 10 associations agissent sur la tribu, tant au niveau environnementale, écologique, qu'au niveau socio-culturel. La tribu dispose également d'une école maternelle.

Programme de l'inauguration

10h00 : Accueil des invités et des partenaires à la tribu de Goro

10h30 : Discours et cérémonie coutumière

11h00 : Inauguration officielle de l'aire de jeu

11h30 : Pot de bienvenue, suivi de la remise des attestations de mise en situation professionnelle aux stagiaires

12h00 : Déjeuner

14h00 : Remerciement et coutume d'au revoir.



Les chantiers d'insertion précédents sur la tribu

- Salle polyvalente au Cap N'Dua (chantier d'insertion 2015-2016)
- Bloc sanitaire (chantier d'insertion 2014)
- Maison commune (rénové en chantier d'insertion 2009)
- 1 terrain de football, 1 terrain de basket-ball et 1 terrain de volley

Qui est concerné par les chantiers d'insertion ?

Les chantiers d'insertion concernent les demandeurs d'emploi de longue durée inscrits au Service de l'Emploi et en difficulté, les travailleurs handicapés, les jeunes suivis par la MIJ ou toute personne rencontrant des difficultés particulières d'insertion.

Quels sont les objectifs d'un chantier d'insertion ?

Redonner une chance aux personnes en difficulté :

- En leur proposant un contrat aidé à durée déterminée
- En les accompagnants de manière individualisée pour leur insertion sociale et professionnelle
- En leur apportant une formation professionnelle.

Renforcer la politique d'investissement et d'embellissement d'une commune, d'une tribu, d'un quartier

Réhabilitation de bâtiment, travaux publics, espaces verts, environnement, agriculture, horticulture, embellissement, multimédia, artisanat, domaines culturel, artistique, touristique, etc.

Proposer une activité valorisante et reconnue

Le chantier d'insertion peut également apporter une réponse collective à des problèmes sociaux localisés (délinquance, perturbation, dégradations, etc.) qui peuvent perturber une commune, une tribu.

Mobiliser le réseau associatif, social et coutumier avec les acteurs publics

Ces partenaires publics sont : l'État, la province Sud, les Mairies, les établissements de formation et d'autres partenaires du même secteur d'activité.

Pour plus de renseignements
Marie-Noëlle Lopez,
Tél. 20 31 07